



FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME ESCRIME EN FAUTEUIL ROULANT

Politique de sélection



LIVRET
2018-2019

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
ORGANISATION ET OPÉRATION	
1. Comité haute performance de ratification des sélections (CHPRS)	3
2. Bureau national de la Fédération canadienne d'escrime (FCE)	3
PROCÉDURES ET CRITÈRES DE SÉLECTION	
1. Programme de haute performance d'escrime en fauteuil roulant	4
1. Procédures de demande de participation au PHP	
2. Politique de sélections de la FCE	6
1. Admissibilité aux sélections	
2. Coupes nord-américaines	
3. Compétitions sanctionnées par la IWAS	
4. Championnat du Monde senior de 2019	
5. Nominations au Programme d'aide aux athlètes (PAA) pour 2019-2020	
CLASSEMENT DE SÉLECTION DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE	12
1. Aperçu	
2. Compétitions internationales de sélection de HP	
3. Grilles de points de HP	
PROGRAMMES DE L'ÉQUIPE NATIONALE	13

INTRODUCTION

On trouve dans le présent livret les principes généraux de sélection que la Fédération canadienne d'escrime (FCE) utilisera pour sélectionner les athlètes de son programme de haute performance d'escrime en fauteuil roulant (PHPEFR) et pour ses projets du PHPEFR de la FCE pour la saison 2018-2019.

Le PHPEFR de la FCE a pour objectif de concevoir des programmes permettant aux équipes et athlètes canadiens de remporter des médailles sur une base continue aux Championnats du monde et aux Jeux paralympiques. Cet objectif sous-tend toutes les décisions et orientations du PHPEFR.

Même si nous avons fait tous les efforts possibles pour nous assurer de l'exactitude des renseignements inclus dans le présent livret, nous conseillons aux lecteurs de consulter la personne en charge du programme de HP de la FCE au cas où ils auraient un doute quelconque en ce qui concerne un élément relatif au contenu du présent document.

De même, les dates des compétitions internationales de sélection sont exactes au moment où ce livret est publié, mais il se peut que les dates ou les événements soient modifiés, et c'est en fait parfois le cas. Vous devez donc vérifier les détails relatifs aux compétitions qui ne sont pas des projets de l'équipe nationale (PÉN) avant de faire vos arrangements définitifs de voyage. En outre, il en va de la responsabilité des athlètes (et de leurs entraîneurs personnels) de bien connaître le contenu du présent document.

COMITÉ HAUTE PERFORMANCE DE RATIFICATION DES SÉLECTIONS

Le comité haute performance de ratification des sélections (CHPRS) entérinera les sélections finales, et s'assurera que la composition finale de l'équipe, proposée par le Comité de haute performance d'escrime en fauteuil roulant (CHPEFR) pour toutes les compétitions importantes, satisfait aux critères publiés dans le présent livret. À chaque arme, le CHPRS sera composé de :

1. la Directeur Haute Performance (HPD);
2. deux (2) ou trois (3) membres du Comité de Haute Performance.

Le CHPRS se réserve le droit de retirer un(e) athlète d'une sélection dans les cas suivants :

1. si l'athlète en question n'a pas participé à un stage d'entraînement obligatoire, tel que stipulé dans le PHP avant la compétition. Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance d'un événement spécifique. Après discussion, la GHP et le CHPEFR pourront accorder de telles exemptions au cas par cas. Toutes les exemptions seront communiquées à tous les entraîneurs nationaux et à tous les athlètes;
2. si l'athlète n'a pas respecté ses responsabilités identifiées dans le cadre de l'«Entente de l'athlète du PHP»;
3. si l'athlète ne s'est pas acquitté de ses obligations identifiées dans le cadre du «Code de conduite de la FCE»;
4. si l'athlète a des dettes impayées envers la FCE.

FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME - BUREAU NATIONAL

2451 Riverside Drive.
Ottawa, Ontario
K1H 7X7, Canada

Telephone: 1-613-518-7318
E-mail: hpd@fencing.ca
Web Page: www.fencing.ca

PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE D'ESCRIME EN FAUTEUIL ROULANT (PHPEFR)

Le Programme de Haute Performance d'Escrime en Fauteuil Roulant (PHPEFR) de la Fédération canadienne d'escrime (FCE) est dirigé par le Directeur Haute Performance et par l'Entraîneur National.

L'entraîneur national est le leader reconnu du programme de l'équipe nationale, et il travaille sous la direction du Directeur Haute Performance. L'entraîneur national établit le programme annuel de compétition, le programme des stages d'entraînement, et les plans visant à utiliser l'ÉIS lors des événements du programme. L'entraîneur national

rassemble les entraîneurs personnels dans le cadre d'un «groupe d'entraîneurs» qui travaillent à l'objectif commun de mettre en oeuvre le programme à chaque arme, et d'assurer son bon déroulement.

On s'attend à ce que les athlètes de l'équipe nationale répondent aux attentes des athlètes de la phase *S'entraîner à gagner* du DLTA de la FCE. Les athlètes de la relève de HP s'entraîneront dans le cadre des phases *S'entraîner à gagner* ou *S'entraîner à la compétition* du DLTA. L'entraîneur national élaborera, en collaboration avec les entraîneurs personnels, un plan annuel d'entraînement et de compétitions qui cadre avec le stade de développement de chaque athlète. Les athlètes qui ne suivent pas ce plan ou qui ne communiquent pas leurs progrès à l'entraîneur national sur une base régulière (telle que défini par l'entraîneur national) pourront être radiés du PHP.

Les membres de l'équipe nationale auront comme priorité d'obtenir de bons résultats aux épreuves de la Coupe du monde, et aux autres compétitions désignées par l'entraîneur national. Par conséquent, on accordera la priorité numéro un aux membres de l'équipe nationale en ce qui concerne l'inscription à toutes les épreuves de la Coupe du monde, et aux autres compétitions désignées.

Les athlètes qui acceptent l'invitation de faire partie du PHPEFR de la FCE devront verser des frais d'inscription de 550 \$. Ces frais visent à assurer la coordination du programme.

1. ***Procédures de demande d'inscription au PHP***

Pour être admissibles à faire une demande d'inscription au PHPEFR, les athlètes doivent satisfaire au critère ci-dessus, et détenir une licence valide de la FCE pour la saison 2018-2019. Pour être acceptés au PHPEFR, les athlètes doivent aussi :

1. remplir les procédures de demande d'inscription au PHPEFR; et
2. ne pas avoir de dette envers la FCE.

Les athlètes qui ont fait leur demande d'inscription figureront dans le premier classement de sélection du PHPEFR, qui paraître en novembre 2018. Les escrimeurs qui seront invités à faire partie du programme à la mi saison, seront ajoutés au moment où ils seront acceptés au sein de du programme. Tous les résultats qu'ils auront obtenus précédemment lors des compétitions de sélection identifiées seront inclus dans le classement du PHPEFR.

NOTA : L'entraîneur national senior aura le dernier mot en ce qui concerne l'approbation finale de toutes les sélections au sein du PHPEFR. La demande d'un(e) athlète pourra être rejetée pour plusieurs raisons, incluant, sans toutefois s'y limiter :

1. ne pas avoir participé à un stage d'entraînement obligatoire pendant la saison 2017-2018;
2. ne pas avoir rapporté ses activités d'entraînement sur une base régulière, tel que demandé par l'entraîneur national, pendant la saison 2017-2018;
3. avoir enfreint le Code de conduite de la FCE pendant la saison 2017-2018.

POLITIQUES DE SÉLECTION DE LA FCE

NOTA : En cas de désaccord au sujet d'une sélection, les athlètes peuvent consulter la politique d'appel des sélections de la FCE, qui se trouve sur le site Web de la FCE.

1. *Admissibilité aux sélections*

Pour être admissibles à la sélection à une quelconque compétition de la IWAS ou à un projet de l'équipe nationale (PÉN), les athlètes doivent :

1. détenir une licence en règle de la FCE pour la saison 2018-2019;
2. détenir une licence en règle de la IWAS pour la saison 2018-2019;
3. être citoyen(ne) canadien(ne); et
4. satisfaire à tous les critères de sélection publiés pour la compétition en question.

Veuillez contacter la FCE (memberships@fencing.ca) pour l'achat d'une licence de la IWAS.

2. *Coupes nord-américaines (CNA)*

Sélection : ouverte à tous les athlètes canadiens détenteurs de licences de la FCE et de la IWAS.

La FCE n'effectue aucune sélection pour les Coupes nord-américaines (CAN). Les athlètes sont donc responsables de leur propre inscription et de leurs arrangements de voyage pour ces compétitions, à moins que la compétition soit identifiée comme faisant partie d'un PÉN. Veuillez confirmer toutes les dates, emplacements et dates limite pour les inscriptions, sur le site Web ci-dessous avant d'effectuer vos réservations de billets d'avion.

CAN – USFA: www.usfencing.org

3. *Compétitions sanctionnées par la IWAS*

Inscription aux compétitions de la IWAS :

La FCE est seule habilitée à inscrire des tireurs aux compétitions de la IWAS. Par conséquent, toutes les demandes d'inscription pour une compétition de la FIE doivent être effectuées tel qu'indiqué ci-dessous.

Norme minimale de qualification : Pour être admissibles à participer à une compétition de la IWAS organisée hors de l'Amérique du nord les tireurs doivent détenir une licence en règle de la IWAS et de la FCE pour la saison en cours. Pour la participation aux Championnats du Monde, les athlètes doivent avoir satisfait aux critères minimaux stipulés dans les critères de sélection indiqués à la page 7.

Date limite des inscriptions : Deux (2) mois (soit huit (8) semaines) avant le premier jour de compétition de n'importe quelle compétition de la IWAS. S'il reste des places disponibles après la date limite des huit semaines, elles pourront être comblées sur la base du premier arrivé, premier servi, moyennant le paiement de frais d'inscription. Cependant, tous les athlètes seront facturés pour couvrir les frais d'arbitre.

Procédures d'inscription : Pour être pris en compte en vue d'une sélection à une compétition de la IWAS, les tireurs doivent envoyer un courriel à la responsable du Comité d' Escrime en Fauteuil Roulant à l'adresse suivante : (lynnseguin@shaw.ca) avant la date limite des inscriptions. Les tireurs ne faisant pas partie du PHPEFR qui sont sélectionnés pour cette compétition devront payer des frais d'inscription.

Limitation du nombre de participants : La FCE sélectionnera au plus sept (7) tireurs à n'importe quelle épreuve de la Coupe du monde.

Sélection finale pour les inscriptions : Dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date limite, la liste des tireurs sélectionnés pour la compétition sera finalisée. La liste des tireurs sélectionnés sera constituée comme suit, le HPD ayant le dernier mot pour l'approbation finale :

1. tout d'abord, les inscriptions des athlètes du PHPEFR seront acceptées, dans l'ordre de priorité du classement du PHPEFR;
2. puis, n'importe quel(le) autre athlète non membre du PHPEFR peut solliciter la permission de l'entraîneur national de s'inscrire s'il reste des places disponibles.

Les résultats obtenus entre la date de la sélection et la compétition, et qui modifient le classement n'auront aucun effet sur la sélection.

Retrait d'une compétition de l'IWAS : les demandes de retrait doivent être reçues à la FCE par courriel à hpd@fencing.ca au moins 14 jours avant le premier jour de compétition. La FCE n'accepte pas de message téléphonique. Les escrimeurs qui se désistent après la date limite ou qui ne se présentent pas à la compétition écoperont **d'une amende de 1 500 \$, et ils seront suspendus de toute sélection internationale future jusqu'à ce que l'amende soit acquittée.** Une exception à cette sanction est possible dans le cas où l'athlète doit se retirer en raison d'un cas de « force majeure » comme une blessure ou une maladie qui l'empêche de participer à la compétition en question. Dans ce cas, un certificat médical doit accompagner l'avis de retrait et doit être transmis par courriel en même temps que la demande de retrait, soit **avant** la compétition.

Notification

Une fois les participants confirmés, la liste finale des inscriptions sera envoyée par courriel à tous les athlètes, à leurs entraîneurs personnels et à l'entraîneur national concerné.

Les athlètes mineurs qui participent à une de ces compétitions doivent être accompagnés par un adulte (parent, entraîneur personnel, ou autre gardien ou tuteur).

Les athlètes ne devaient faire aucun arrangement de voyage tant qu'ils n'auront pas reçu le courriel de confirmation de leur inscription.

NOTE

Nous rappelons aux athlètes brevetés qu'ils doivent obligatoirement participer intégralement à toutes les épreuves de la Coupe du monde pour lesquelles ils sont sélectionnés. S'ils ne respectent pas cette clause, l'EN senior pourra recommander que l'athlète en question soit radié du PHPEFR et que son brevet lui soit retiré.

4- Championnats du Monde d'Escrime en Fauteuil Roulant 2019

Date :	24 -30 septembre 2019
Emplacement :	Corée du Sud
Date de sélection :	16 juillet 2019

Critères de sélection

À chaque arme, la sélection pour les deux épreuves sera effectuée comme suit :

Sélection individuelle (6 athlètes) :

Les places seront occupées par les tireurs les mieux classés au classement de sélection du Programme de Haute Performance d'Escrime en Fauteuil Roulant de la FCE, à condition que ces athlètes aient réalisés un minimum de **deux top 16** dans les Coupe du Monde de l'IWAS. Si un(e) athlète refuse sa sélection, l'entraîneur national pourra recommander un(e) remplaçant(e).

NOTA

L'EN pourra sélectionner un(e) athlète qui était blessé(e) pendant une partie de la saison (minimum 6 semaines), à condition que cet(te) athlète ait soumis à la FCE, dans les sept (7) jours suivant sa blessure et avant de manquer une compétition, un rapport de blessure accompagné d'un plan de récupération. L'athlète en question doit aussi avoir été membre de l'équipe nationale à un certain moment au cours des deux saisons précédentes.

Départage des égalités

Si deux (2) tireurs ou plus ont le même total de points, ils seront départagés comme suit :

1. en fonction du total de points de la composante internationale de leur classement respectif de sélection de HP;

Si l'égalité persiste, ils seront départagés comme suit :

2. en fonction de leur meilleur résultat international (en terme de points) parmi les compétitions internationales de sélection;

Si l'égalité persiste, ils seront départagés comme suit :

3. en fonction de leur meilleur résultat international (en terme de place) à la plus récente compétition internationale de sélection.

Sélection de l'équipe (3 ou 6 athlètes) :

Les deux meilleurs (es) (2) athlètes au classement HP de catégorie A et le (a) meilleur (e) athlète de catégorie B du même sexe seront qualifiés pour l'équipe par équipes.

NOTE

Les sélections sont conditionnelles et basées sur les éléments suivants:

- Les athlètes ont soumis leur plan d'entraînement
- Les athlètes ont soumis leur plan de compétition
- Les athlètes ont participé à tous les camps d'entraînement obligatoires.
- Des exemptions peuvent être demandées et discutées au cas par cas une fois que le directeur de la haute performance et l'entraîneur national en ont discuté.

Confirmation que l'athlète accepte de participer aux Championnats du Monde d'escrime en fauteuil roulant

Les tireurs doivent confirmer qu'ils acceptent de participer aux Championnats du Monde d'escrime en fauteuil roulant, en répondant dans les soixante-douze (72) heures au courriel de sélection envoyé à tous les athlètes. Si la FCE ne reçoit pas de réponse à ce courriel dans le délai prescrit, elle considérera qu'il s'agit d'un refus de participer.

Notification

Une fois les participants confirmés, la liste finale des inscriptions sera envoyée par courriel à tous les athlètes, à leurs entraîneurs personnels.

5- Critères de sélection et nominations au Programme d'aide aux athlètes (PAA) de 2019-2020

Les critères de sélection et la procédure de nomination au Programme d'aide aux athlètes (PAA) de 2019-2020 seront accessibles, et distribués aux athlètes au plus tard le 17 novembre 2018, conformément aux lignes directrices de Sport Canada.

Veillez noter que le cycle de brevetage pour 2019-2020 sera du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020.

Politique d'appel des sélections de la FCE

Pour obtenir de plus amples informations au sujet de la politique d'appel des sélections de la FCE, veuillez suivre les liens suivants :

http://www.fencing.ca/sites/default/files/policies/hp/cff_appeal_policy_2011_en.pdf

http://www.fencing.ca/sites/default/files/policies/hp/cff_appeal_policy_2011_fr.pdf

CLASSEMENT DE SÉLECTION DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE

Aperçu

Le classement de sélection du PHP sert à identifier les athlètes pour les sélections internationales, et constitue un des critères de sélection pour nommer et prioriser les athlètes pour le PAA. Par conséquent, seuls les athlètes ayant été acceptés au sein de PHPEFR apparaîtront dans ce classement

Tournois canadiens		
Compétition	Emplacement	Dates
Championnats Canadiens	Québec	18 mai 2019
Coupe nord-américaine		
CNA	Charlotte	4 au 7 janvier 2019
World Cups		
Compétition	Location	Dates
CM#1	Kyoto, JAP	13-16 dec 2018
CM#2	Sharja, UAE	10-16 fév 2019
Camp d'entraînement #1	Montreal	12-15mars 2019
CM #3	Pisa, ITA	21-24 mars 2019
Camp d'entraînement #2	Montreal	14-17 mai 2019
CM#4	Sao Paolo, BRA	20-26 mai 2019
CM#5	Warsaw, POL	10-15 juillet 2019
Championnats du Monde		
Camp d'entraînement #3	Canada - Asia	6-20 sept 2019
Championnat du Monde	Corée du Sud	24-30 sept 2019

GRILLE DE POINTS DE HAUTE PERFORMANCE

Les grilles de points suivantes serviront à attribuer des points de sélection pour les compétitions de sélection nationales et internationales désignées.

Compétitions canadiennes

Tableau 1

Grille de points		
Compétitions canadiennes :		
Place		Points
1 st		50
2 nd		40
3 rd		30
5 th		25
6 th		20
7 th		15
8 th		10
9 th	17 th	5

Coupe Nord-Américaine

Tableau 2

Grille de points		
Coupe Nord-Américaine :		
Place		Division 1
1 st		150
2 nd		125
3 rd		110
5 th		95
6 th		80
7 th		65
8 th		50
9 th	17 nd	20
18 nd	32 nd	10

Épreuves de la Coupe du monde

Tableau 3

Grille de points		
Épreuves de la Coupe du monde :		
Place		Senior
1 st		500
2 nd		400
3 rd		300
5 th	8 th	200
9 th	16 th	125
17 th	32 nd	100
33 rd	64 th	65

Championnat du Monde

Tableau 4

Grille de points		
Championnat du Monde:		
Place		Senior
1 st		300
2 nd		250
3 rd		200
5 th	8 th	100
9 th	16 th	50

Mises à jour

À chaque arme, le classement de sélection de HP sera mis à jour sur le site Web de la FCE deux (2) semaines après chaque compétition.